EVIDENCES

Il y a tant à faire maintenant au Liban qu'il serait déraisonnable de contrarier de quelque façon que ce soit l'effort qui doit être fait. Il est permis de penser qu'après tout le bruit des dernières semaines, le temps de réfléchir est venu. Et qu'après tant de leçons, tant de paroles perdues, c'est maintenant le temps de l'ordre, de la discipline et du travail.

Question d'hommes avant tout. Question de volonté et de conscience aussi. Car, il ne suffit pas d'être dans de bonnes dispositions pour agir, et de faire des discours pour redresser les torts...

Nous allons voir ce que nous allons voir. Pourvu que les chaleurs ne viennent pas demain servir de prétexte et d'excuse !...

Question d'hommes disons-nous ; car, par la force des choses, des intrigants intrigueront, des indifférents seront inattentifs et des paresseux ne feront rien. Quant aux arrivistes, sans s'inquiéter de la paix publique et de l'intérêt général, ils bouleverseront allègrement la République. Tout cela est bien connu.

Dans l'Administration, à tous ses échelons, tant que des fonctions importantes ou délicates seront dans des mains inaptes ou débiles, les affaires n'avanceront pas. Tant que le dont des choses sera sacrifié aux apparences et le principale à l'accessoire, il se produira des accidents dans l'état.

Les Libanais depuis les plus importants ne font pas de nos lois le cas qu'ils devraient faire. Chacun se figure que la loi est faite pour les autres et qu'une exception en sa faveur peut se défendre.

Ce n'est pas notre avis. Mais, par le passé, nous avons vu tant de fois la Constitution maltraitée, la loi violée et le bon plaisir en mouvement, que le bon peuple a appris à ne s'étonner de rien.

Ce n'est plus le temps de badiner avec ces choses. Le gouvernement de l'Etat, la marche normale de l'Etat, demandent avec l'abandon de quelques illusions, plus de sérieux partout dans le respect des lois.

Dans la mesure où les lois fondamentales ne sont pas obéies, c'est l'Etat qui se perd.